

Adjoint au Cadre de Pôle

Diplômé(e) en droit de la santé ?

Vous avez une première expérience dans un centre hospitalier ?

Nous souhaitons renforcer l'équipe de direction administrative du pôle Psychiatrie, Pédopsychiatrie, Addictologie et recrutons dans ce cadre un adjoint au cadre de pôle.

Le pôle de Psychiatrie, Pédopsychiatrie, Addictologie

Le pôle de Psychiatrie, Pédopsychiatrie, Addictologie s'est considérablement développé au cours des cinq dernières années avec notamment la fusion de deux pôles de psychiatrie en un seul. De fait, le pôle a vu son environnement structurel évoluer et se complexifier avec notamment la multiplication d'unités dédiés à la psychiatrie de l'adulte, la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, l'addictologie, la création de services médico-sociaux, de plusieurs hôpitaux de jour, de centres experts et de recours, et d'unités d'alternatives à l'hospitalisation.

En parallèle au développement et à la multiplication de structures dédiées, de nouvelles obligations règlementaires et médico-légales sont apparues : saisines et envoies de rapports d'activités à différentes institutions (Agence régionale de santé, Département des Bouches-du-Rhône, ...), judiciarisation des soins sans consentement, de l'isolement et de la contention, ...

L'Assistance Publique des hôpitaux de Marseille (AP-HM)

Avec 4 sites hospitaliers, une plateforme logistique et 12 instituts de formation, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (APHM) est le troisième CHRU de France, le plus important centre hospitalier et le 1^{er} employeur de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ses missions sont le soin, la formation, la recherche ainsi que la prévention et l'éducation à la santé.

L'APHM est également établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire « Hôpitaux de Provence » réunissant les établissements publics du département et associant l'hôpital d'instruction des armées Laveran.

Vos missions principales

Vous serez en charge des dossiers et autres missions que pourra vous confier le cadre administratif de pôle dont notamment :

- Le suivi des aspects législatifs de la psychiatrie (veille juridique, réglementaire)
- Le suivi et la gestion des soins sans consentement
- Le suivi et la gestion de la réglementation sur l'isolement-contention
- La mise en relation et en coordination avec le bureau des soins sans consentement de l'Agence Régionale de Santé, le Greffe et le Président du Tribunal de Grande Instance
- L'organisation et le suivi du Comité des soins sans consentement et du Comité éthique
- Les saisies de rapports, notamment institutionnels et réglementaires
- La gestion notamment de personnels administratifs (planning, logiciel de gestion des temps)
- Autres missions connexes

Le profil que nous recherchons

Votre parcours

- Diplôme Bac + 2 minimum
- Vous possédez impérativement une formation et de l'expérience en droit de la santé
- Bonne connaissance du fonctionnement d'un centre hospitalier, notamment universitaire

Vos compétences

- Vous aimez travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en réseau et savez faire preuve d'initiative.
- Mobile, disponible, vos capacités d'écoute et de communication vous permettent de vous adapter aux différents interlocuteurs et situations
- Vous avez une connaissance approfondie en droit hospitalier, particulièrement sur les soins sans consentement
- Vous faites preuve d'une bonne capacité rédactionnelle et maîtrisez le vocabulaire juridique et médical.
- Vous maîtrisez le pack Office (Word, Excel, Outlook, Powerpoint)
- Une maîtrise des outils informatiques spécifiques (PASTEL, AGILTIME, DPI CIMAISE / AXIGATE) serait appréciée.

Ce que nous vous proposons

- Statut : Technicien Supérieur Hospitalier ou équivalent
- Poste à temps complet : 39h par semaine avec 19 RTT par an
- 28 jours de congés annuels par an
- Lieu d'exercice :
 - Hôpital Sainte Marguerite/ Hôpital de la Conception
 - Déplacements à prévoir sur l'ensemble des sites et sur les services extrahospitaliers (centres médico-psychologiques rue Lafon, urgences psychiatriques hôpital de la Timone, ...)

Vos avantages

- Un CE/CGOS attractif
- Une facilité d'accès à des places en crèches
- Pour vos déplacements : un forfait mobilité durable ou une prise en charge des transports en commun à hauteur de 75% (dans la limite du plafond fixé par la loi)
- L'accès aux restaurants du personnels des différents sites à un tarif avantageux
- ...

Pour postuler

Contactez M. Fleckstein, Directeur de pôle référent : ronan.fleckstein@ap-hm.fr

